

RAPPORT ANNUEL 2022 DE PCNLUX

INTRODUCTION

Le PCNLux a le plaisir de partager son Rapport Annuel 2022, qui donne un aperçu de ses activités au cours de l'année en question. Conformément aux exigences énoncées dans les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales (les Lignes directrices), chaque PCN a l'obligation de soumettre un rapport annuel au Comité de l'Investissement de l'OCDE. Pour faciliter ce processus, l'OCDE fournit aux PCN un questionnaire standardisé. Ce questionnaire couvre divers aspects, notamment les arrangements institutionnels, les activités de promotion, les cas spécifiques (plaintes), les activités d'apprentissage par les pairs et d'examen par les pairs, ainsi que la cohérence des politiques. Le présent rapport est basé sur les informations partagées par PCNLux avec le Comité de l'Investissement de l'OCDE, mettant en évidence les principales activités entreprises tout au long de l'année 2022.

Le PCN a eu une année dynamique, marquée par des jalons importants. En septembre 2022, le PCNLux a été l'objet d'un premier examen par les pairs de l'OCDE, auquel ont participé des représentants des PCN d'Islande, de Lettonie et de Suisse, ainsi que le Secrétariat de l'OCDE. Le PCNLux exprime sa sincère reconnaissance pour leur engagement dévoué et leurs précieux enseignements. Le PCNLux tiens également à remercier tous les parties prenantes qui ont activement contribué à ce processus et attend avec impatience de recevoir les recommandations de l'équipe d'examen par les pairs en 2023.

En mai 2022, le PCNLux a accueilli le Dr Başak Bağlayan en tant que membre à temps plein du PCN, occupant le poste de secrétaire générale. Le Dr Bağlayan apporte son expertise en matière d'entreprises et de droits de l'Humains, renforçant l'équipe aux côtés de M. Christian Schuller et de M. Tom Theves, respectivement président et vice-président du PCNLux.

Le PCNLux n'a reçu aucune nouvelle plainte en 2022 et il n'y avait aucune plainte en cours. Cela a permis de concentrer les ressources et les efforts du PCN sur divers événements de promotion, notamment des réunions avec les parties prenantes, des ateliers et des séminaires (veuillez vous référer à l'Annexe pour plus d'informations détaillées).

Tout au long de l'année 2022, les membres du PCNLux ont continué à participer activement et régulièrement à divers comités interministériels visant à promouvoir les politiques du Luxembourg en matière de conduite responsable des entreprises. Ces comités comprennent le Comité Interministériel sur le Devoir de Diligence, le Comité Interministériel sur les Droits de l'Homme et le Groupe de Travail sur les Entreprises et les Droits de l'Homme.

Les Lignes directrices de l'OCDE continuent de servir de norme mondiale en matière de conduite responsable des entreprises. Afin de continuer à assurer leur pertinence face à l'évolution des normes de conduite responsable des entreprises, l'OCDE a mené une mise à jour ciblée des Lignes directrices en 2022, à laquelle le PCNLux a participé activement.

Le PCNLux est ouvert aux demandes d'individus et d'organisations intéressés pour discuter des Lignes directrices et répondre à toute question liée à la conduite responsable des entreprises. Il reste engagé en vue de favoriser le dialogue et la collaboration dans la promotion de pratiques commerciales responsables et durables.

I. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

STRUCTURE, EMBLEMMENT ET COMPOSITION DU PCN

Le PCNLux a été créé en 2000. Il n'a pas été établi par un instrument législatif, réglementaire ou administratif. Il est organisé en tant que « service unique », ce qui signifie que le PCN est rattaché à un seul ministère ou organisme gouvernemental. Le PCNLux est situé au Ministère de l'Économie et est composé de trois hauts fonctionnaires qui sont également membres du Cabinet du Ministre de l'Économie.

ORGANE CONSULTATIF

Un organe consultatif informel composé de représentants du Ministère des Affaires étrangères et européennes, du Ministère des Finances et du Ministère du Travail peut être sollicité pour conseiller le PCN de manière ponctuelle sur la gestion de cas spécifiques ou des questions de principe. Cet organe ponctuel n'exerce pas de contrôle sur les activités du PCN.

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

Le PCNLux dispose de trois membres du personnel, dont un à temps plein et deux à temps partiel.

Le PCNLux ne dispose pas d'un budget dédié. Cependant, des ressources financières pour des activités de promotion sont allouées de manière ponctuelle lorsque le PCN en fait la demande. En 2022, des ressources financières étaient disponibles pour le PCN afin d'organiser des événements promotionnels, de participer aux réunions du réseau des PCN et du Groupe de travail de l'OCDE sur les entreprises et les droits de l'Homme, ainsi que d'assister à des événements organisés par des parties prenantes. Le PCN n'a traité aucune plainte en 2022, de sorte qu'il n'y avait pas de frais associés, tels que des honoraires de médiateur ou des missions de recherche d'éléments factuels.

RAPPORTS

Le PCNLux rend compte au Ministre de l'Économie, dont le rapport au Parlement inclut les activités du PCN. En 2022, le PCN a rendu compte de ses activités au Comité interministériel des droits de l'Homme dans le cadre du bilan du Plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme 2020-2022.

D'autres exigences de transparence pertinentes pour le travail du PCN comprennent la « Loi du 14 septembre 2018, relative à une administration transparente et ouverte » et la « Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement ».

II. INFORMATION ET PROMOTION

SITE INTERNET DU PCN

Le PCNLux dispose d'un site internet dédié, accessible via deux liens : <http://www.ncp-lux.lu> et <http://www.pcn-lux.lu>. Le site internet contient des informations sur les lignes directrices de l'OCDE et le rôle du PCN, notamment le texte des lignes directrices, une description des lignes directrices, les documents d'orientation de l'OCDE sur la diligence raisonnable, des explications sur la diligence raisonnable, ainsi que des informations sur le PCN et son mandat.

Concernant les « cas spécifiques » (c'est-à-dire les plaintes contre des entreprises, introduites auprès du PCN), le site internet fournit des informations sur la manière de soumettre une plainte, un formulaire en ligne pour soumettre une plainte, le règlement intérieur du PCNLux et les déclarations finales sur les plaintes.

Le site internet contient également les coordonnées du PCNLux.

ACTIVITÉS DE PROMOTION

En 2022, le PCNLux a organisé ou coorganisé avec succès un total de 18 événements visant à promouvoir les lignes directrices, le PCN et les documents d'orientation de l'OCDE sur la diligence raisonnable en matière de conduite responsable des entreprises. Ces événements étaient conçus pour impliquer et informer un large éventail de parties prenantes, notamment la communauté des entreprises, les organisations non gouvernementales, les institutions nationales des droits de l'Homme, le milieu universitaire, l'Ordre des avocats du Luxembourg, ainsi que divers ministères et organismes administratifs.

De plus, le PCNLux a participé activement – en faisant des présentations sur les lignes directrices et le PCN – lors de 11 événements externes organisés par d'autres entités. Pour plus d'informations sur ces événements, veuillez vous référer à l'annexe.

En juin 2022, le PCN a lancé son compte officiel Twitter sous le nom d'utilisateur @OECD_NCP_Lux, dans le but d'améliorer sa visibilité et ses échanges avec les parties prenantes.

III. CAS-SPÉCIFIQUES (PLAINTES)

RÈGLES DE PROCÉDURE DU PCN POUR LE TRAITEMENT DES CAS SPÉCIFIQUES

Le PCNLux dispose de règles de procédure pour le traitement des cas spécifiques (plaintes), qui sont disponibles sur son site web. Les règles de procédure n'ont pas été modifiées en 2022.

ASPECTS PRATIQUES DES CAS SPÉCIFIQUES

Conformément à ses règles de procédure, le PCNLux accuse réception d'une plainte dans un délai de cinq jours ouvrables. À l'heure actuelle, le PCNLux ne sollicite pas de retour d'information de la part des parties concernées concernant la procédure une fois qu'un cas spécifique a été clôturé.

En 2022, le personnel du PCNLux n'a reçu aucune formation en résolution des litiges ou en résolution de problèmes. Étant donné l'absence de cas en cours pendant l'année, le PCN n'a pas fait appel à des médiateurs professionnels, et le personnel du PCN n'a pas mené de médiation.

RAPPORT SUR LES CAS SPÉCIFIQUES

Le PCNLux n'a reçu aucune nouvelle soumission de cas spécifique en 2022, et aucune plainte en cours n'a été traitée par le PCNLux tout au long de l'année.

La [base de données](#) actuelle de l'OCDE sur les cas spécifiques reflète de manière précise et est à jour en ce qui concerne les cas traités par le PCNLux.

IV. APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS ET L'EXAMEN PAR LES PAIRS

APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS

Pendant l'année 2022, le PCN n'a pas eu l'occasion d'organiser une activité d'apprentissage entre pairs, ni de s'engager dans des efforts de collaboration avec d'autres PCN pour traiter des cas spécifiques ou fournir un accompagnement et un soutien en renforcement des capacités à d'autres PCN. Néanmoins, le PCNLux reste déterminé à favoriser l'échange de connaissances et l'apprentissage au sein de la communauté des PCN. Dans le questionnaire soumis à l'OCDE, le PCNLux a exprimé son intérêt à organiser un événement axé sur l'apprentissage entre pairs et le partage

d'expériences. Le PCNLux considère des sujets tels que les « compétences personnelles et matérielles/juridiction des PCN » et « les évaluations des causes, contributions et liens directs » comme des sujets prioritaires à aborder lors d'un événement d'apprentissage entre pairs.

De plus, le PCNLux a exprimé sa volonté à participer à l'élaboration d'outils à utiliser par les PCN pour améliorer leur efficacité et leur efficacité dans l'accomplissement de leurs responsabilités.

L'EXAMEN PAR LES PAIRS DU LUXNCP

En 2019, le PCNLux s'est engagé à être l'objet d'un examen par les pairs. En septembre 2022, une équipe d'examen par les pairs comprenant des représentants des PCN d'Islande, de Lettonie et de Suisse, ainsi que des représentants du Secrétariat de l'OCDE, s'est rendue au Luxembourg pour une visite sur place.

Lors de la visite, l'équipe d'examen par les pairs a eu des échanges approfondis sur la conduite responsable des entreprises avec le ministre de l'Économie, Franz Fayot. De plus, l'équipe a tenu des réunions avec divers responsables gouvernementaux et parties prenantes pertinentes, notamment des représentants d'entreprises, de syndicats, d'organisations de la société civile, d'institutions nationales des droits de l'homme, de l'Ordre des avocats et du milieu universitaire. En consultant ces parties prenantes diverses, l'équipe d'examen par les pairs a cherché à recueillir des contributions complètes concernant le fonctionnement et la performance du PCNLux.

Il est prévu que le rapport d'examen par les pairs sera rendu disponible pour le public en septembre 2023. Le rapport servira d'outil précieux pour identifier les domaines de force et les domaines qui nécessitent une attention et une amélioration supplémentaires. Le PCNLux a hâte de partager les conclusions du rapport d'examen par les pairs avec les parties prenantes et d'utiliser ses recommandations pour améliorer notre performance dans la promotion de la conduite responsable des entreprises.

V. LA COHÉRENCE DES POLITIQUES

En 2022, le PCNLux a activement participé à des forums interministériels traitant de la conduite responsable des entreprises et des questions relatives aux entreprises et aux droits de l'homme. Ces forums comprenaient le Comité interministériel des droits de l'homme, le Comité interministériel sur la diligence raisonnable et le Groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'homme. Grâce à leur engagement dans ces forums, les membres du personnel du PCNLux ont contribué aux développements législatifs et politiques concernant la conduite responsable des entreprises et les questions de chaîne d'approvisionnement.

Un exemple spécifique de bonne pratique en matière de conduite responsable des entreprises est l'inclusion d'une clause de diligence raisonnable, dérivée des Principes directeurs de l'OCDE/Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, dans toutes les subventions et les contrats impliquant le ministère de l'Économie et le ministère de la Coopération. Cette initiative souligne les efforts déployés pour intégrer des pratiques commerciales responsables dans les processus gouvernementaux et soutenir l'intégration des considérations relatives aux droits de l'homme.

TABLEAU 1

Événements organisés et co-organisés par le PCN pour promouvoir les lignes directrices et/ou le PCN

Titre	Date	Lieu	Type d'événement	Taille de l'audience	Organisé ou co-organisé?	Public ciblé (p. ex. représentants d'entreprises, ONG, syndicats, universitaires, grand public, représentants du gouvernement, etc.).	Thème (p. ex. les lignes directrices de l'OCDE, les activités du PCN sur les documents d'orientation en matière de diligence raisonnable sectorielle, etc.)
Direction de la Coopération au Développement et de l'Action Humanitaire	06-Mai-2022	Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)	Réunion	<10	Organisé	Agences gouvernementales	Promotion de la conduite responsable des entreprises dans les pays partenaires de la coopération au développement, cohérence des politiques.
Commission nationale pour la protection des données (CNPD)	12-Mai-2022	Ministère de l'Économie	Conférence téléphonique	<10	Organisé	Agences administratives	Réunion d'introduction sur le rôle et les fonctions du PCN, en exploitant les synergies potentielles entre le PCN et le CNPD.

Association of the Luxembourg Fund Industry (ALFI)	18-Mai-2022	Virtuelle	Réunion	<10	Organisé	Secteur privé	Réunion d'introduction, séance de remue-méninges sur la promotion de la conduite responsable des entreprises dans le secteur financier, les orientations de l'OCDE sur la CRE pour le secteur financier.
Centre pour l'égalité de traitement (CET)	01-Juin-2022	Maison Menschenrechte	Réunion	<10	Organisé	Institution nationale des droits de l'homme	Lignes directrices de l'OCDE, le rôle et les fonctions du PCN, procédure des circonstances spécifiques.
La Commission consultative des Droits de l'Homme (CCDH)	01-Juin-2022	Maison Menschenrechte	Réunion	<10	Organisé	Institution nationale des droits de l'homme	Lignes directrices de l'OCDE, le rôle et les fonctions du PCN, procédure des circonstances spécifiques
Sensibilisation auprès du milieu universitaire	02-Juin-2022	Ministère de l'Économie	Réunion	<10	Organisé	Monde universitaire	Lignes directrices de l'OCDE, le rôle et les fonctions du PCN.
Inspiring More Sustainability (IMS)	02-Juin-2022	Ministère de l'Économie	Réunion	<10	Organisé	Institution nationale de responsabilité sociale des entreprises (RSE)	Conduite responsable des affaires, développements nationaux en matière de droits de l'homme et des entreprises, examen par les pairs du PCN.
Fédération des industriels luxembourgeois (FEDIL)	07-Juin-2022	Ministère de l'Économie	Réunion	<10	Organisé	Secteur privé	Proposition de l'UE pour une diligence raisonnable en matière de droits de l'homme (CSDDD), diligence raisonnable, l'argument

							économique en faveur des droits de l'homme.
L'Initiative pour un devoir de vigilance au Luxembourg	08-Juin-2022	Ministère de l'Économie	Réunion	<10	Organisé	Organisations de la société civile (OSC)	Lignes directrices de l'OCDE, le rôle et les fonctions du PCN, procédure des circonstances spécifiques, examen par les pairs du PCN.
Barreau, Luxembourg	08-Juin-2022	Ministère de l'Économie	Réunion	<10	Organisé	Professionnels du droit	Possibles formations pour les professionnels du droit sur les lignes directrices de l'OCDE, les orientations en matière de diligence raisonnable de l'OCDE, les évolutions juridiques et politiques nationales et régionales.
Ministère des Finances Unité de durabilité	10-Juin-2022	Virtuelle	Réunion	<10	Organisé	Représentants gouvernementaux	Lignes directrices de l'OCDE, orientations en matière de diligence raisonnable pour le secteur financier, rôle et fonctions du PCN.
Institut National de l'Administration Publique (INAP)	14-Juin-2022	Virtuelle	Réunion	<10	Organisé	Service public et agence gouvernementale	Lignes directrices de l'OCDE, rôle et fonctions du PCN, diligence raisonnable, formations à offrir par le PCN aux agents publics sur les questions de conduite responsable des entreprises.

Lux-Development S.A.	15-Juin-2022	LuxDev	Autre	<10	Organisé	Agence luxembourgeoise pour la coopération au développement - SOE (Société de l'État)	Diligence raisonnable en matière de conduite responsable des entreprises, obligations de diligence raisonnable des entreprises publiques (SOE), proposition de CSDDD de l'UE, lignes directrices de l'OCDE et rôles et fonctions du PCN.
Ministère de l'Environnement	01-Juil-2022	Virtuelle	Réunion	<10	Organisé	Représentants gouvernementaux	Lignes directrices de l'OCDE, rôle et fonctions du PCN (Point de Contact National), procédure des cas spécifiques.
Institut national pour le développement durable et la RSE (INDR)	08-Juil-2022	Ministère de l'Économie	Réunion	<10	Organisé	Institution nationale de la RSE	Évolutions en matière de conduite responsable des entreprises au Luxembourg, prochain examen par les pairs du PCN.
Accès à des recours et le rôle des Points de Contact Nationaux de l'OCD	15-Juil-2022	Virtuelle	Autre	10-50	Co-organisé	Secteur privé	Session de formation sur l'accès aux recours axée sur les PCN, co-organisée avec l'IMS (Institut pour le mouvement sociétal) et adressée aux entreprises membres.
Lignes directrices de l'OCDE et les Points de Contact Nationaux pour la	07-Sep-2022	Virtuelle	Webinaire	10-50	Co-organisé	ONG de développement et humanitaires	Lignes directrices de l'OCDE, PCN, procédure des cas spécifiques et exemples, examen par les pairs du PCN.

RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)							
Lignes directrices de l'OCDE et les Points de Contact Nationaux pour la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	14-Sep-2022	Maison Menschenrechte	Autre	10-50	Co-organisé	Institutions nationales des droits de l'homme, Barreau	Lignes directrices de l'OCDE, rôle et fonctions du PCN, procédure des cas spécifiques, examen par les pairs du PCN.

Total number of events:	18
<p>TABLEAU 2</p> <p>Présentations du PCN pour promouvoir les lignes directrices et/ou le PCN lors d'événements organisés par d'autres</p>	

Titre	Date	Lieu	Type d'événement	Taille de l'audience	Public ciblé (p. ex. représentants d'entreprises, ONG, syndicats, universitaires, grand public, représentants du gouvernement, etc.)	Organisateurs/organisatrices	Thème de l'intervention
--------------	-------------	-------------	-------------------------	-----------------------------	--	-------------------------------------	--------------------------------

Comité interministériel Devoir de diligence (CIDdD)	02-Mai- 2022	Virtuelle	Réunion	10-50	Ministères	MAEE (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes)	Diligence raisonnable en matière de droits humains et environnementaux.
CIDdD	19-Mai- 2022	Virtuelle	Réunion	10-50	Ministères	MAEE	Diligence raisonnable en matière de droits humains et environnementaux.
CIDdD	01-Juin- 2022	Virtuelle	Réunion	<10	Ministères	MAEE	Diligence raisonnable en matière de droits humains et environnementaux.
Groupe de Travail Entreprises et droits de l'homme	16-Juin- 2022	Virtuelle	Réunion	10-50	Multi-stakeholder	MAEE	Pacte national sur les entreprises et les droits de l'homme.
CIDdD	17-Juin- 2022	Virtuelle	Réunion	10-50	Ministères	MAEE	Diligence raisonnable en matière de droits humains et environnementaux.
CIDdD	20-Juin- 2022	Virtuelle	Réunion	10-50	Ministères	MAEE	Diligence raisonnable en matière de droits humains et environnementaux.
École d'été sur les droits de l'enfant	22-Juil- 2022	Chambre de Salaire	Conférence	50-100	Grand Public	Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher (OKAJU)	Droits de l'enfant et Conduite Responsable des Entreprises.
Examen CESCR	6-7-Oct- 2022	UN Geneva	Autre	50 -100	Gouvernement - Experts des Nations Unies -	UN CESCR	Conduite Responsable des Entreprises au Luxembourg.

					Organisations de la société civile		
CIDdD	20-Oct-2022	MAEE	Réunion	<10	Ministères	MAEE (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes)	Diligence raisonnable en matière de droits humains et environnementaux.
Le Devoir de Vigilance des Entreprises en Matière de Durabilité	24-Nov-2022	Forum Da Vinci	Conférence	10-50	Grand Public	Larcier & Jurisnews Droit de l'Environnement	Les lignes directrices de l'OCDE et les orientations sur la diligence raisonnable.
CIDdD	15-Dec-2022	MAEE	Réunion	<10	Ministères	MAEE	Diligence raisonnable en matière de droits humains et environnementaux.

Total number of events:	11
-------------------------	----